

**Compte-rendu groupe Blanchet  
Mercredi 22 novembre 2023**

**Présents :**

*Direction académique :*

Mme Niquet Petipas – IA DASEN  
M Gien – ADASEN, en charge du premier degré et de l'ASH  
M Hadjab - secrétaire général,  
Mme Gien – IEN Nevers 1  
M Billebault – IEN Nevers 2  
Mme Chaumereuil – IEN Nevers 3  
Mme Siré – IEN CVL

M Rochette – conseiller pédagogique ASH / ADASEN et référent départemental PHARe

Mme Cagnet – référente départementale directeurs école.

*Directeurs d'écoles et représentants des organisations syndicales :*

- FSU : M Derouault et Mme Marsande
- UNSA Education : Mme De Carvalho et M Moulinet
- SGEN CFDT : Mme Cyprès

**Excusé :** M Michon, IEN CCNM.

**1) Déclarations liminaires / prises de paroles :**

Les représentants de la FSU ont une pensée pour Olivier LORIGEON.

→ Mme la directrice académique explique qu'un instant de recueillement sera fait lors des prochaines instances.

Lecture de la déclaration liminaire de la représentante du SGEN-CFDT.

→ Mme la directrice académique revient sur quelques points de la déclaration en apportant des précisions sur l'augmentation du temps de décharge de certains directeurs, le positionnement des instances le mercredi, la sécurité dans les établissements scolaires ou encore la charge de travail des directeurs.

→ Une proposition de relance du groupe de travail directeurs, en complément du CARDIE directeurs, déjà proposé sur une circonscription est faite par Mme la directrice académique, avec Monsieur l'A DASEN.

**2) Ordre du jour :**

- CNR / NEFE : point sur les dossiers validés.

Plus de 500 000 € de financement ont déjà été débloqués.

Beaucoup de dossiers présentés sont corrélés à l'élaboration de TER.

Une commission départementale se réunit tous les quinze jours tandis que des commissions rectorales ont lieu toutes les semaines.

Il est rappelé que ce dispositif doit permettre de construire une vision de l'école et faire évoluer les pratiques pédagogiques.

- Mme la DASEN fait ensuite un point sur les TER.

Les TER doivent favoriser l'égal accès de tous à un service public d'Éducation de qualité, offrant sur tout le territoire les mêmes opportunités de réussite à chaque enfant et à chaque jeune, quels que soient son origine sociale ou son lieu de résidence.

3 axes de réflexion sont menés conjointement dans la constitution de TER :

- \* les alliances éducatives,
- \* la pluri-annualité (quelle évolution face à la baisse constante et drastique des effectifs),
- \* la gestion des ressources humaines pour rendre les territoires ruraux attractifs.

Mme Gien est référente des TER pour le département de la Nièvre et travaille sur ce sujet avec Mme Ducreux, IEN honoraire.

- LPI : point de situation

Malgré les dysfonctionnements techniques actuels, l'ensemble des participants juge positivement cette application.

- pHARe :

Mme la directrice académique rappelle que l'institution est extrêmement regardée sur cette question du harcèlement et ne doit pas remettre en cause la parole des parents, quand bien même il ne s'agirait que d'un ressenti.

Elle insiste sur la nécessité de consacrer du temps et de l'écoute aux familles ainsi que sur la nécessaire journalisation et traçabilité des mesures mises en œuvre en cas de suspicion de harcèlement.

Mme la directrice académique précise que les collègues doivent le voir comme une mesure de protection.

- Autre point abordé en lien avec le climat scolaire :

Mme la directrice académique propose qu'une expérimentation soit conduite sur Fourchambault : demande de formation interprofessionnelle (personnel municipal, enseignants des premier et second degrés) pour s'accorder par exemple sur des règles communes de fonctionnement et ainsi favoriser un climat scolaire apaisé.

- Questions diverses :

L'évaluation des écoles au mois de novembre a précipité l'autoévaluation des équipes. Peut on envisager de ne plus programmer d'évaluation d'école au premier trimestre ?

**Cette demande a été entendue.**

**Mme l'IEN de Nevers 3, en charge des évaluations d'écoles, précise qu'une évaluation initialement prévue cette année en novembre, a été reportée en janvier.**

**La programmation sera revue pour l'an prochain.**

Le vote électronique pour les élections de délégués de parents d'élèves a été rendu possible. Des écoles ont elles fait ce choix et avec quel moyens ?

**Aucune école n'a opéré ce choix.**

Combien avez vous comptabilisé de faits établissement impliquant des violences sur des directeurs ?

**1 directrice et 4 enseignants depuis le 5 septembre jusqu'à ce jour.**

Quels types d'atteintes aux personnes sont les plus caractéristiques ?

***Des morsures et débattements violents souvent d'enfants en situation de handicap.***

***Mme la directrice académique incite les collègues à déposer plainte en cas d'agression par des adultes.***

Serait-il possible que les directeurs reçoivent une convocation aux réunions de directeurs des circonscriptions le jour de la pré-rentrée afin de pouvoir bénéficier de frais de déplacements ?

***Mme la directrice académique et M l'A DASEN inscriront ces réunions au plan de formation pour permettre le déclenchement de frais de déplacement.***

Serait-il possible que les livrets d'évaluation nationale adaptés (élèves MDPH) soient disponibles dès la pré-rentrée afin de ne pas avoir à courir après ceux-ci ?

***Il y a eu un problème de communication entre quelques circonscriptions « ordinaires » et la circonscription « ASH » dans les remontées des besoins des écoles en livrets adaptés. Ce qui a pu, dans certains secteurs, poser quelques difficultés d'approvisionnement...***

***Une harmonisation des remontées sera donc mise en place à la rentrée prochaine.***

Le portail de saisie des résultats des évaluations nationales n'est ouvert qu'à partir du premier jour de passation... hors les directeurs ont besoin de pouvoir paramétrer les classes et ne sont pas forcément disponibles le jour J. Serait-il possible que le portail « directeur » soit ouvert en amont ?

***Question posée au service DSI inter-académique à Besançon qui gère le portail « évaluations nationales ».***

***Le portail est normalement accessible une semaine avant le début des passations. En septembre cette année cependant, l'envoi des identifiants de connexion avait été retardé par un problème technique et n'avait été reçu que peu de temps avant le début de la période de passation.***

Les jeunes services civiques n'ont pu débiter qu'au mois d'octobre. Hors les besoins au moins de septembre dans les écoles sont très importants... serait-il possible qu'à l'avenir les contrats puissent être signés le jour de la pré-rentrée pour une aide opérationnelle dès le jour de la rentrée ?

***Il y a, en effet, eu un peu de retard dans le traitement des contrats à la rentrée (remplacement du personnel en charge de ce dossier jusqu'à l'an dernier).***

Le manque d'AESH, les contrats de convention cantine ou d'accompagnement péri scolaire non fonctionnels sont un poids important pour les directeurs dès le mois de septembre malgré les points réalisés en amont au mois de juin. Que serait-il possible d'envisager pour améliorer cette situation ?

***Les conventions sont en cours de rédaction et sont déployées au fur et à mesure du positionnement des collectivités.***

***Ce point pourra être traité au cours d'un prochain GT directeurs.***

Suites aux nouvelles dispositions de lutte contre le harcèlement scolaire, est-ce qu'une modification des règlements intérieurs des écoles est nécessaire ? pourrait-on avoir un modèle type de rédaction à insérer dans les RI des écoles ?

**Aucune modification du règlement intérieur n'est nécessaire et aucune modification du règlement départemental sur ce point n'est à l'ordre du jour.**

**Mme la directrice académique précise que le règlement intérieur est un cadre général.**

**Elle comprend que les équipes souhaitent faire référence à pHARe pour se protéger d'éventuelles revendications de parents.**

**Dans ce cas, des avenants peuvent être présentés et adoptés lors des conseils d'école.**

Existe-t-il un antivirus gratuit Éducation Nationale ?

**Oui, il s'agit de PC Cillin édité par TREND MICRO. Il suffit de se connecter sur le site de cet éditeur et d'entrer son adresse mail professionnelle...**

**Un message sera adressé à tous les directeurs par la référente directeurs d'école.**

Les enseignants et directeurs ont reçu dans leur cursus initial une formation au secourisme. Comment faire pour la réactualiser ?

**Karine Gracedieu, infirmière conseillère technique étudie la possibilité d'une remise à jour.**

Est-il prévu au temps de formation des directeurs et enseignants une formation (et non une information) au dispositif pHARe ?

**Les directeurs sont formés sur les temps de stage proposés par les circonscriptions.**

**Ils peuvent compléter, tout comme l'ensemble des enseignants, leur formation via un m@gistère opérationnel depuis le 7 novembre dernier intitulé : Prévenir et lutter contre le harcèlement à l'école.**

**Une communication sera faite aux équipes via la référente directeurs d'école.**

La loi Rilhac étant promulguée, serait-il possible que l'ensemble des directeurs soient informés des changements les concernant ? (mail du directeur référent à l'ensemble des directeurs de la Nièvre par exemple)

**Mme la DASEN accepte cette proposition dès que tous les arrêtés et décrets seront parus.**

Les enquêtes EILE sont-elles obligatoires car très coûteuses en papier et en temps pour les directeurs alors qu'un seul secteur de la Nièvre est concerné ?

**M Tourette, chef de la division de élèves, sera recontacté pour plus de précisions.**